

UNE INTERVIEW DE M. DELANNEY. — LE PROCÈS DE LA TAXE DE LUXE

EXCELSIOR

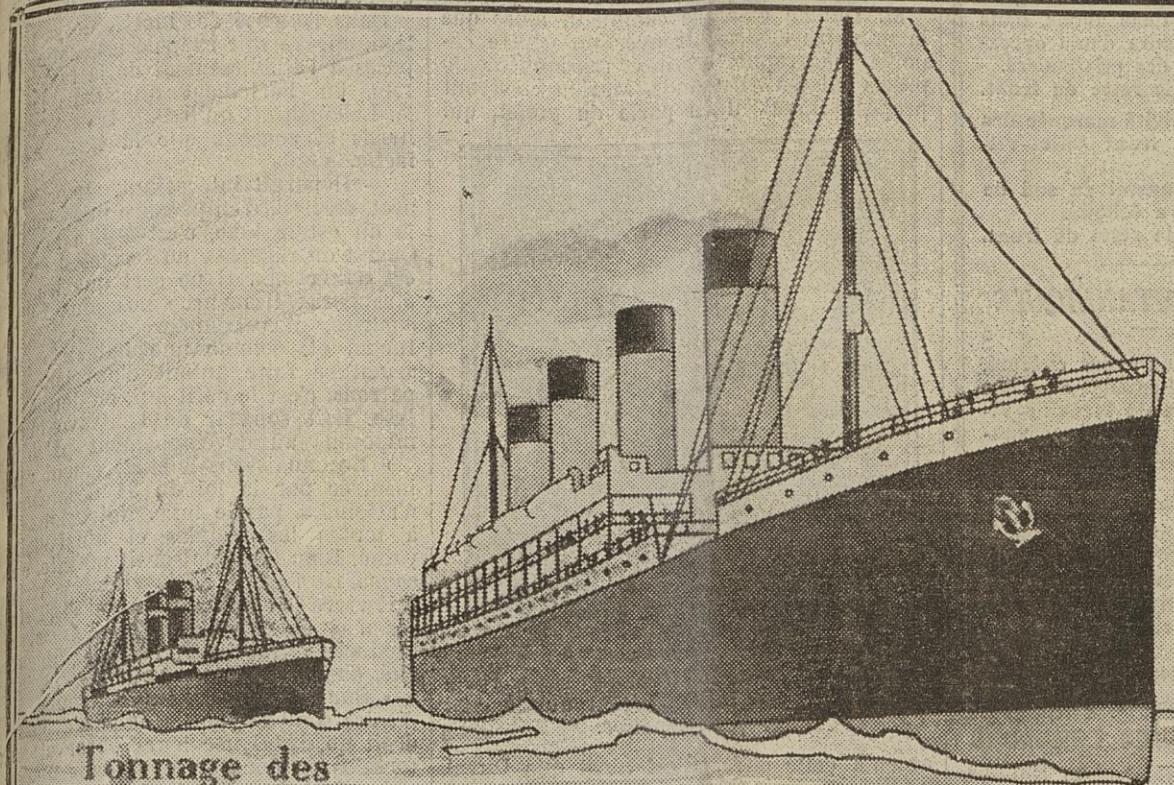
9^e Année. — N° 2.731. — 10 centimes. — Étranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON

Mercredi
8
MAI
1918

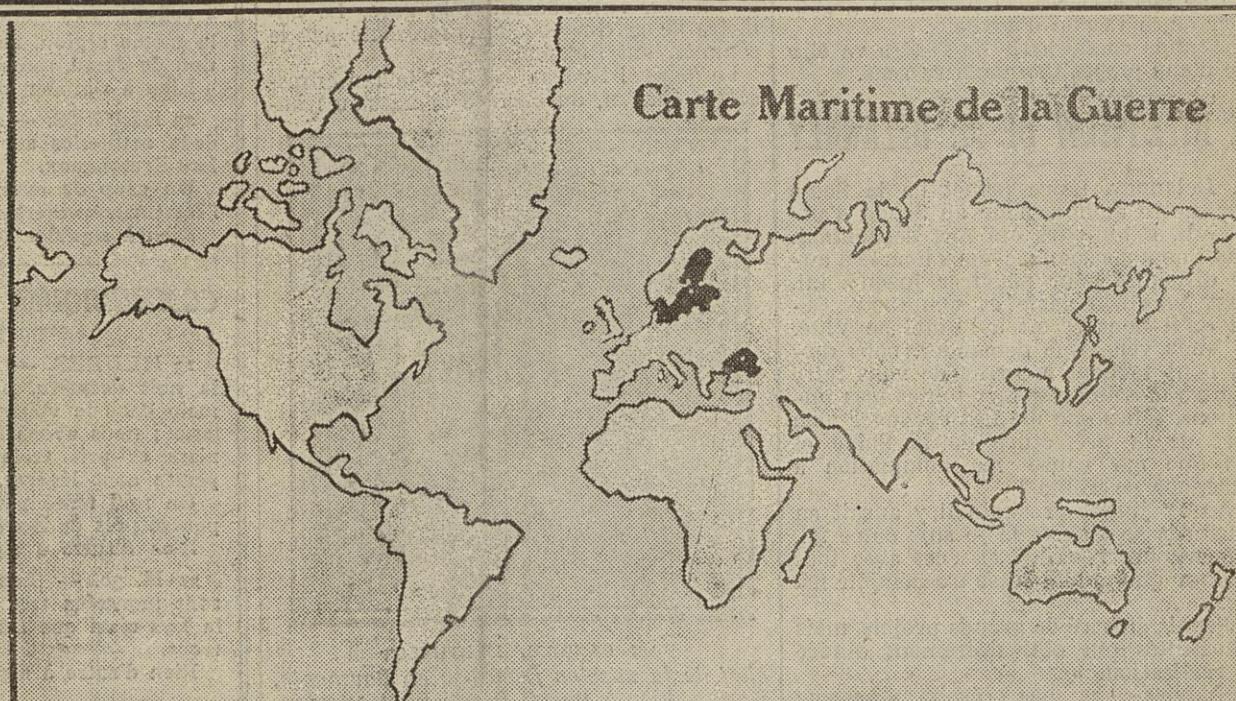
RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS:
France... 3 mois. 10 fr.; 6 mois. 18 fr.; 1 an. 35 fr.
étranger... 3 mois. 20 fr.; 6 mois. 36 fr.; 1 an. 70 fr.
PUBLICITÉ: 11, B^e des Italiens. — Tél. : Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

LES RÉALITÉS DE LA GUERRE SUR MER AU PRINTEMPS 1918



Tonnage des Puissances Centrales

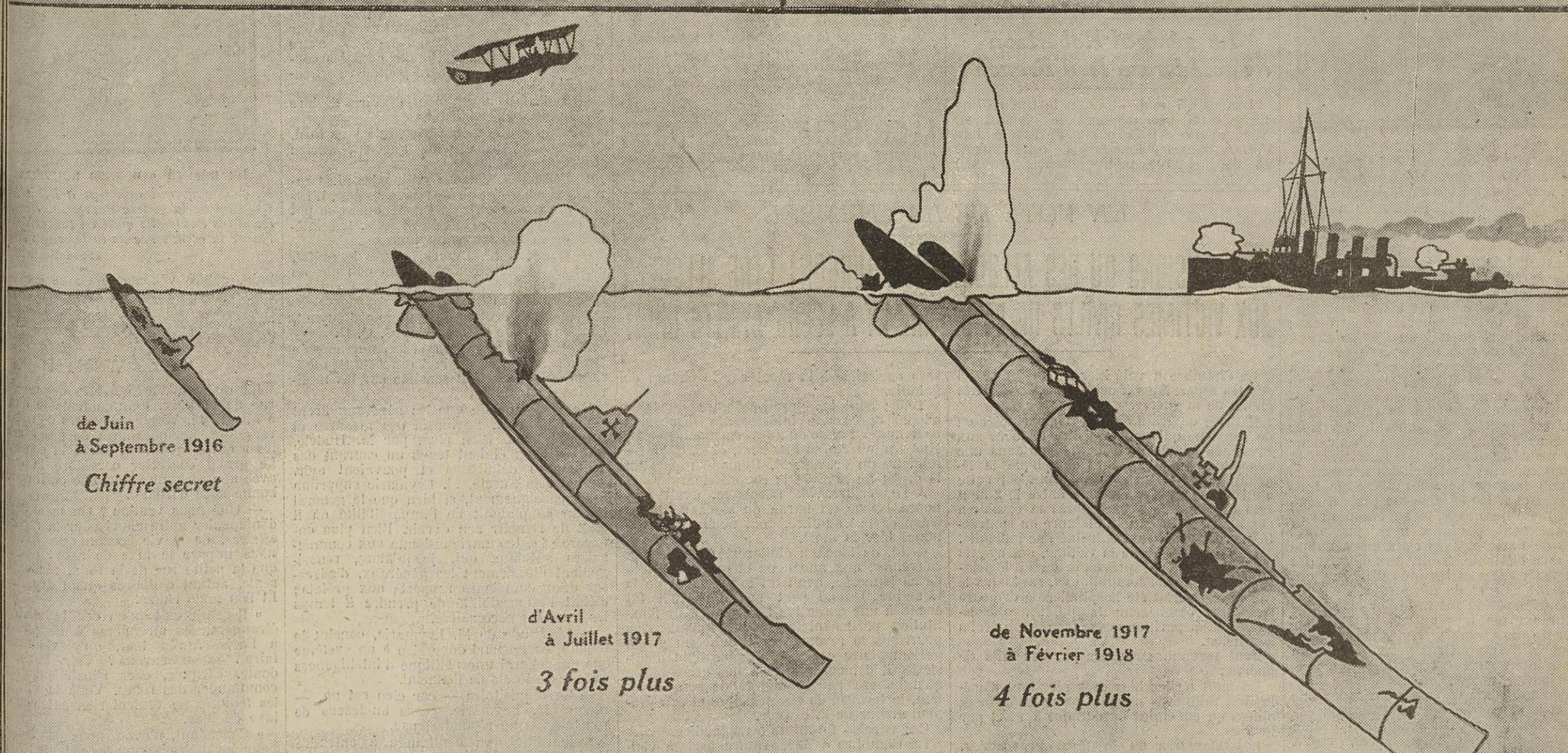
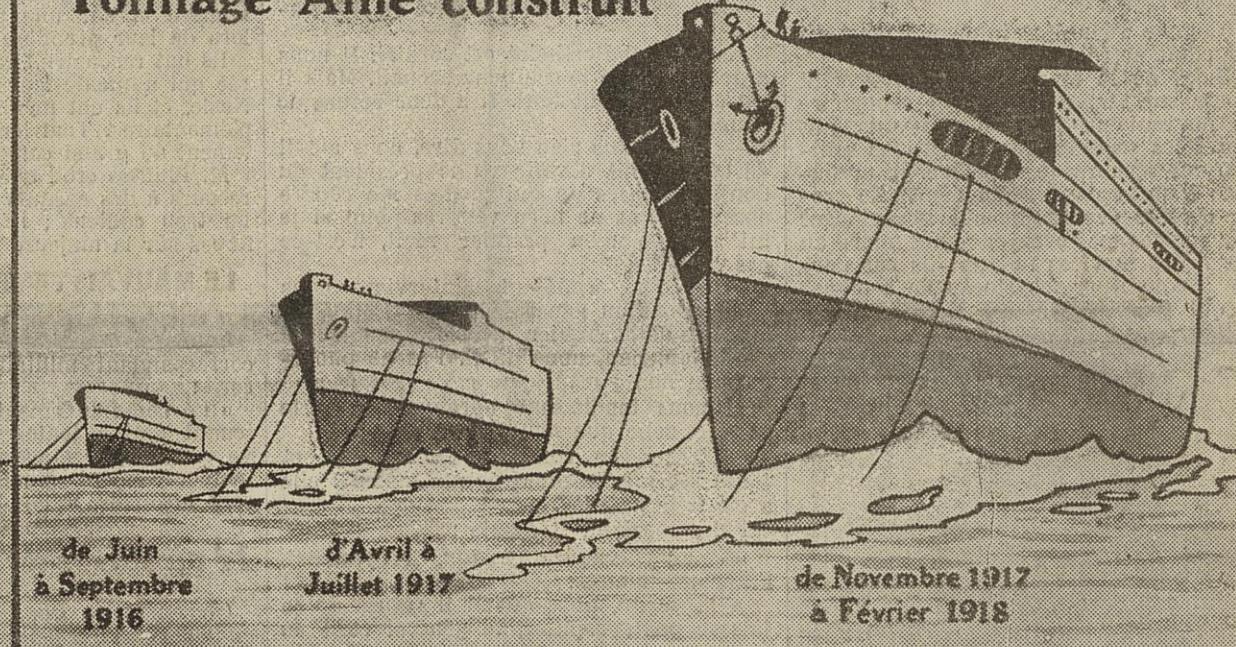
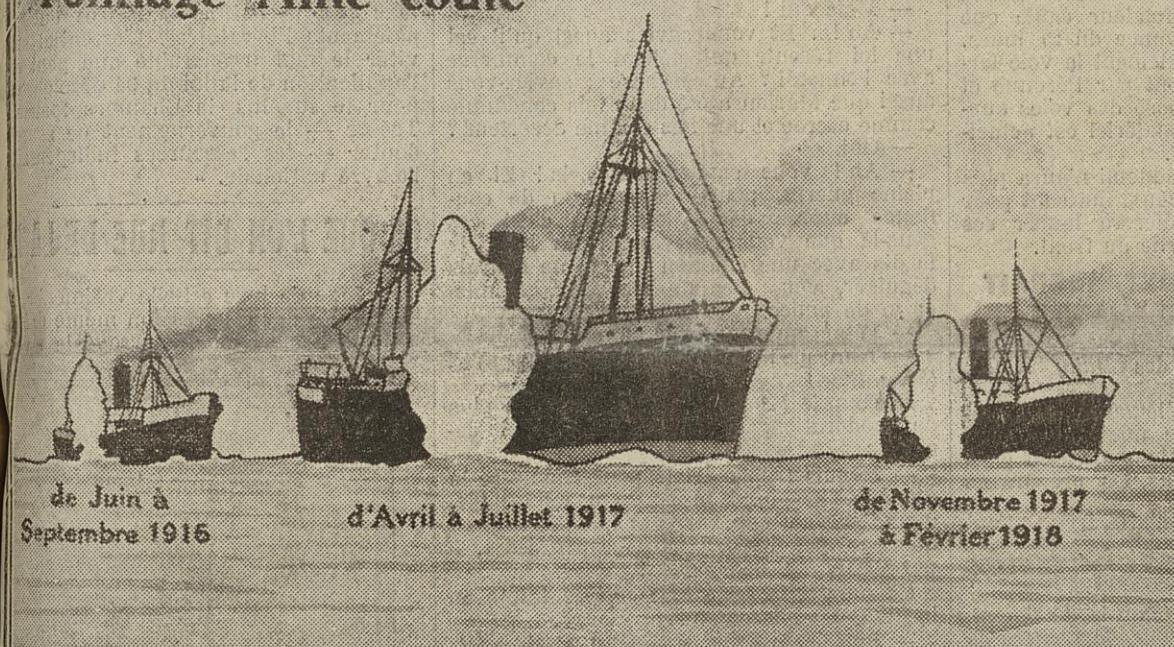
Tonnage de l'Entente



Carte Maritime de la Guerre

Tonnage Allié coulé

Tonnage Allié construit



Les Sous-Marins Allemands coulés

LE BILAN DES FLOTTES ALLIÉES ET DES FLOTTES ENNEMIES APRÈS DEUX ANS DE GUERRE SOUS-MARINE

En déchaînant la guerre mondiale, l'Allemagne croyait avoir mis tous les atouts dans son jeu et se disait sûre de vaincre. Elle avait oublié la maîtrise des mers, et ce fut là un grave défaut de prévoyance. Lorsque, en 1915, les maîtres de Berlin se furent aperçus de cette erreur, ils décidèrent de déchaîner la guerre sous-marine afin de ruiner la flotte commerciale des Alliés et d'affamer l'Angleterre. Au printemps 1917, l'amiral

von Tirpitz prophétisait qu'il suffirait de six mois de torpillages à outrance pour arriver à ce résultat. Un an s'est passé depuis, et la puissance maritime des Alliés est plus forte que jamais. Il était bon de placer sous les yeux de nos lecteurs cette affiche qui va être répandue en France par la Ligue Maritime Française et qui est destinée à faire ressortir d'une manière saisissante les statistiques fournies par les Amirautes alliées.

LE NOUVEL AMBASSADEUR A TOKIO

M. Delanney, ancien préfet de la Seine, nous dit sa fierté de représenter la France au Japon.

Au cours du conseil des ministres qui s'est tenu hier, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a fait signer le décret par lequel M. Delanney est nommé ambassadeur à Tokio, en remplacement de M. Regnault, qui est placé dans le cadre de la disposition et qui va recevoir, en récompense de ses services, la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur.

La grande chancellerie de l'ordre va être saisie d'une proposition dans ce sens.

UNE INTERVIEW DE M. DELANNEY

M. Delanney, notre préfet de la Seine d'hier, notre ambassadeur au Japon d'aujourd'hui, a toujours été fort accueillant.

Aussi ne nous sommes-nous heurté à aucune difficulté pour pénétrer jusqu'à lui. C'est dans son vaste et somptueux cabinet qu'il nous reçoit à l'Hôtel de Ville.

— Vous venez me demander, nous dit-il en nous tendant la main, de vous faire connaître mes impressions, toutes mes impressions, celles que me fait éprouver mon départ de la préfecture de la Seine et celles que me cause ma nomination à l'ambassade de Tokio ?

— Au 1^{er} juillet prochain il y aurait eu exactement sept ans que je suis entré ici. J'ai beaucoup travaillé, et c'est avec tout mon cœur que je n'ai cessé d'accomplir ma tâche.

J'avais élaboré de grands projets, mais les hostilités ont obligatoirement différé leur réalisation. »

— N'avez-vous pas résolu, monsieur le préfet, d'amener les eaux de la Loire à Paris ? Le contrat passé avec le gouvernement pour la suppression des fortifications est aussi votre œuvre ? N'avez-vous pas également établi le budget de la Ville de Paris sous une forme industrielle ? Et le projet de prolongement du boulevard Haussmann, celui de la rue de Rennes, le dégagement de l'Institut ? Toutes ces opérations de voirie n'étaient-elles pas à la veille d'être exécutées lorsque éclata la guerre ?

— Comme vous êtes informé ! nous dit en souriant notre interlocuteur.

— Lors de la menace d'investissement qui pesa sur Paris, au mois de septembre 1914, poursuivons-nous, n'avez-vous pas organisé les services des allocations militaires, des secours de chômage, la préparation d'un approvisionnement de réserve destiné éventuellement à prolonger la résistance de Paris de deux mois au moins ? Vos services ne sont-ils pas venus à constituer les stocks de combustible qui réussirent à suppléer au défaut

RETUR DE JASSY LE GÉNÉRAL BERTHELOT EST ARRIVÉ A PARIS

Le chef de la mission militaire française en Roumanie se rendra aujourd'hui auprès de M. Clemenceau.

Le général Berthelot, chef de la mission française en Roumanie, est arrivé hier, à midi 35, à Paris, venu d'Angleterre.

Le général Rudeau, chef de la mission roumaine en France, M. Thomas Stellian, ancien ministre, président de la colonie roumaine de Paris, entouré de nombreux Roumains, l'attendait à la gare. Le ministre de la Guerre était représenté par le commandant Dukacinski.

Le général Rudeau et M. Stellian adressèrent chacun, au chef de la mission fran-



LE GÉNÉRAL BERTHELOT chef de la mission française en Roumanie, revenu hier à Paris. (Cette photographie, toute récente, a été faite à Jassy.)

caise, une courte allocution, le remerciant au nom de la Roumanie de tout ce qu'il avait fait pour ce pays. Le général Berthelot s'est montré très touché de cette réception.

Chez le général Berthelot

C'est au milieu de malles et de colis nombreux que nous avons trouvé, chez lui, le chef de la mission française en Roumanie.

Le général Berthelot est cordial. Il nous a donc réservé le meilleur accueil. Mais il est correct avant tout. Il a donc refusé de nous répondre.

— Je ne puis rien vous dire, nous a-t-il déclaré, avant d'avoir vu le président du Conseil, auprès de qui je dois me rendre demain. Nous ne m'en voudrez point si je lui réserve mon premier récit, n'est-ce pas ?

Et comme, à défaut d'interview, nous demandions au général de bien vouloir se laisser photographier :

— Non, non, nous dit-il. Pas de photographie plus.

Il nous tendit une épreuve sur carte postale, celle que nous reproduisons ici.

Tenez, en voici une très bonne, et toute récente, la plus récente même : elle a été faite à Jassy.

Puis, souriant, il ajouta :

— Cela vaudra mieux, croyez-moi, beaucoup mieux...

A la vérité, hier, quand il refusa de se laisser photographier, le général était en pyjama...

Le général Robertson succédera à lord French

LONDRES, 7 mai. — Selon le Daily Chronicle, c'est probablement le général sir William Robertson qui succédera à lord French dans les fonctions de commandant en chef des forces métropolitaines. (Havas.)

ACTIVITÉ D'ARTILLERIE SUR LE FRONT

Dans la journée du 6 mai, nos pilotes ont descendu quatorze avions allemands.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

14 HEURES. — Activité des deux artilleries au nord et au sud de l'Avre.

Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes à l'ouest de Hangard a échoué. Par contre, nous avons, dans la même région, au cours d'une opération de détail, ramené des prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

23 HEURES. — Activité marquée des deux artilleries sur le front Ailles-Villers-Brettonneux.

Un coup de main ennemi au sud de l'Hartmannswillerkopf a échoué.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

13 HEURES. — Nous avons exécuté, la nuit dernière, un heureux coup de main dans le voisinage de Neuville-Vitasse ; nous avons fait quelques prisonniers et pris trois mitrailleuses ; nos pertes sont légères.

Un raid tenté par l'ennemi a été repoussé près de Boyelles.

Rien d'autre à signaler.

21 H. 30. — Les deux artilleries se sont montrées très actives au nord de la Lys ainsi que sur certains points du front.

Rien d'autre à signaler.

PROCHAINES ATTAQUES ENNEMIES

LONDRES, 7 mai. — M. Percival Phillips, correspondant spécial du Daily Express, au front britannique, estime que les Allemands déclencheront très prochainement et simultanément de violentes attaques sur plusieurs points de la ligne de combat.

Il leur a été très probablement possible de masser leurs canons en aussi grand nombre et sur une profondeur égale que lors de leur première avance du 21 mars.

Ils ont reconstruit rapidement la voie ferrée qui alimente leur front par Péronne et Nesle, et ils ont même posé des voies supplémentaires. Tout leur matériel est actuellement au grand complet.

M. Phillips croit que l'ennemi n'aura plus recours à des assauts locaux, qui sont pour lui trop coûteux ; il préfèrera lancer ses forces sur la majeure partie du front.

LE MAUVAIS TEMPS RETARDERA L'OFFENSIVE ALLEMANDE

LONDRES, 7 mai. — M. Perry Robinson, correspondant militaire des Daily News, écrit :

« Le commandement allemand est maintenant prêt à tenter une nouvelle offensive que seul le mauvais temps actuel gêne temporairement. Mais tous les préparatifs sont terminés. »

14 victoires de nos chasseurs

(OFFICIEL). — Dans la journée du 6 mai, quatre avions allemands ont été abattus en combat aérien et dix ont été vus tombant désemparés dans leurs lignes.

Au cours de la même journée, notre aviation de bombardement a lancé quatre mille cinq cents kilos de projectiles sur les gares de Flaville-Martel, Mennessis, Ham, Guiscard, Noyon et Vermond.

LEÇONS PAR CORRESPONDANCE Rue de Rivoli 53, PARIS PIGIER COMMERCÉ, COMPTABILITÉ, STÉNO-DACTYLO, LANGUES, etc. Préparation aux Brevets et aux Baccalauréats.

UN VOTE DE LA CHAMBRE

DES PENSIONS OU DES ALLOCATIONS POURRONT ÊTRE ALLOUÉES AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE ET A LEURS AYANTS DROIT

La Chambre a voté hier un projet de loi sur les réparations à accorder aux victimes civiles de la guerre.

Il s'agit de gratifications renouvelables ou de pensions qui pourront être allouées aux Français qui, ne se trouvant pas dans une des situations auxquelles s'applique la législation sur les pensions, auront par suite d'un fait de guerre survenu entre le 2 août 1914 et une date à fixer après la cessation des hostilités, reçu une blessure ou contracté une maladie ayant entraîné une infirmité.

En cas de décès de la victime, ses ayants droit pourront se prévaloir de la législation sur les pensions militaires, sauf dans le cas où elle aurait été hospitalisée à demeure dans les établissements publics d'assistance. La disparition ouvre les mêmes droits à pension.

Sont reconnues causées par des faits de guerre :

La mort ou les blessures résultant d'opérations militaires conduites par les armées alliées ou ennemis ou de mise à mort par l'ennemi.

Ces blessures ou la mort provoquées, même après la fin des opérations militaires, par des explosions de projectiles, des éboulements ou autres accidents pouvant se rattacher aux événements de la guerre.

Les infirmités ou le décès consécutifs à des maladies n'ouvriront droit à pension que lorsque celles-ci auront été contractées dans les formations sanitaires par les employés ou par les auxiliaires civils bénévoles de ces dernières ainsi que dans les cas où elles proviendront de sévices infligés par l'ennemi.

La blessure, la maladie et la mort ne donneront droit à aucune indemnité lorsqu'elles seront dues à une « faute inexcusable » ou à une contravention de la victime aux ordres des autorités francaises ou alliées.

Les taux applicables aux bénéficiaires de la loi sont ceux prévus dans la législation des pensions pour le soldat ou ses ayants droit. L'exécution ordonnée par l'ennemi

sera assimilée à la mort sur le champ de bataille.

Telles sont les grandes lignes du texte adopté après une intéressante discussion soutenue, au banc du gouvernement, par M. Klotz, ministre des Finances, et M. Colliard, ministre du Travail. M. Eymond rapportait le projet au nom de la commission.

A l'ouverture, M. Deschanel avait proposé l'éloge du baron de Mackau, doyen d'âge de la Chambre, dont nous avons annoncé hier la mort.

M. de Mackau était resté attaché aux souvenirs, aux affections et aux croyances de sa jeunesse, avait dit le président de la Chambre. On ne peut pas dire qu'il fut énclin à une excessive tendresse pour l'institution parlementaire, et cependant nous pourrions le revendiquer comme un grand homme.

— M. Leymarie ordonna aux commissaires spéciaux qui, jusqu'alors, renseignaient directement les généraux, d'adresser désormais leurs rapports aux préfets ; c'était l'impossibilité de prendre à temps les mesures nécessaires.

— L'attitude de M. Leymarie, conclut le témoin, correspond donc bien à un système que j'appellerai une politique d'intelligences avec les intérêts de l'ennemi.

— Ce réquisitoire — car c'en est un, — répond M. Leymarie, passe au-dessus de ma tête. Je ne répondrai pas.

Aujourd'hui, on continuera à entendre les témoins de Marion.

HUITIÈME AUDIENCE LE "BONNET ROUGE" EN CONSEIL DE GUERRE

MM. Dumas, Laurent, ancien préfet de police, et le lieutenant Bruyant sont venus témoigner hier.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

M. Leboucq, dans son projet de loi

déclare que la taxe actuelle ne sera que les intérêts étrangers.

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

DUVAL N'A PU TOUCHER L'ARGENT DE LA STEFANO AU MOIS DE JUIN 1914

La liquidation de la société germano-turque ne s'est produite, en effet, que le 13 juillet 1917.

Le Petit Parisien reçoit la dépêche suivante :

GENÈVE, 7 mai. — *D'après le liquidateur de la société des bains de San-Stefano, Duval ne serait venu à Genève que huit fois pour cette société ; mais on ignore les raisons de ses cinq autres voyages en Suisse.*

Le liquidateur a ajouté qu'en tout cas il est impossible que Duval ait touché, le 29 juin 1914, la somme de 345.000 francs, car à ce moment-là il n'était pas question de liquidation.

Celci a eu lieu le 13 juillet 1917.

Les fumeurs vont avoir une carte de tabac

Le sous-secrétariat d'Etat des Finances a soumis hier matin à l'approbation du Conseil des ministres les mesures destinées à améliorer les conditions de la distribution des tabacs dans les débits.

Les difficultés d'approvisionnement et de transport ne permettant pas l'augmentation des quantités réservées à la population civile, il y a lieu de généraliser, dans une large mesure, l'institution d'une carte de tabac, dont plusieurs villes ont déjà pris l'initiative.

La carte de tabac ne peut toutefois pas avoir un caractère obligatoire et uniforme : il ne s'agit pas, comme pour le pain et le sucre, d'obtenir la restriction de la consommation nécessaire d'un aliment unique ; il s'agit seulement d'empêcher les inégalités dans la distribution d'un produit dont la consommation est facultative et qui se présente à l'acheteur sous des formes très diverses, de valeur très différente.

Les modalités de la réglementation devront varier avec les nécessités et les habitudes locales, c'est aux municipalités d'appartenir l'initiative de la création de la carte et le choix des dispositions pratiques.

L'administration des Finances donnera aux préfets des instructions pour provoquer cette initiative, et fournira des indications aux municipalités, en posant les principes généraux à suivre.

La carte de tabac ne sera délivrée qu'aux consommateurs du sexe masculin, âgés de plus de seize ans, sur la présentation de la carte générale d'alimentation. Elle ne crée pas un droit à une ration fixe ; elle donne seulement l'assurance au porfleur d'être admis, avec un tour régulier, à la distribution des tabacs dans la localité de sa résidence. Dans les grandes villes, il convient que la carte mentionne le débit, choisi par le consommateur, où elle doit être présentée.

Tous les contingents réservés aux divers entrepôts et débits pourront ainsi être fixés avec plus d'exactitude.

Les instructions en cours

Hier, le capitaine Bouchardon a entendu comme témoin dans l'affaire Caillaux le sergent Paix-Séailles.

Le lieutenant Jousselin a interrogé le sénateur Charles Humbert sur les circonstances de son retour d'Amérique. Il a interrogé ensuite le journaliste italien Hanau sur ses relations avec Cavallini et l'ex-khédive d'Egypte.

Le lieutenant Gazier a entendu un témoin dans l'affaire Tremblez.

L'affaire Paix-Séailles-Mathieu

Le sergent Paix-Séailles et le capitaine Mathieu comparaitront le 22 mai devant le 2^e conseil de guerre, sous l'inculpation de divulgation de documents intéressant la sûreté de l'Etat.

Au Sénat

Le Sénat a repris hier ses séances.

Après une courte discussion, il a voté, par 228 voix contre 4, la proposition de loi ayant pour objet de créer au ministère de l'Agriculture un office central de produits chimiques agricoles.

Aurons-nous du sucre pour les confitures ?

La question qui se pose intéresse tout le monde, les grands comme les petits, les fabricants comme les ménagères.

Malheureusement, le ministre du Ravitaillement, sans être formel, laisse peu d'espoir aux consommateurs. Le sucre roux, médiocre pour l'usage, n'a pas donné, l'an dernier, les résultats escomptés ; encore fera-t-il défaut, cette année. On devra se rabattre sur la saccharine ; et encore la quantité délivrée pour la fabrication des confitures familiales n'excéderait pas l'équivalent de 250 grammes de sucre, c'est-à-dire moins que rien. Et les fruits de nos jardins se trouveront ainsi perdus...

CHEZ JANSEN

Le tapissier parisien nous déclare : « Nous faisons bien peu d'affaires depuis la guerre. Depuis la taxe, nous n'en réalisons plus du tout. Il est regrettable que, lorsqu'il s'agit d'édifier des lois touchant le commerce, on ne se documente pas davantage. Regrettables erreurs seraient évitées. Celle-ci porte au commerce parisien la plus grave atteinte. Peut-être, sans doute même, réclame-t-elle à l'Etat ! Mais ce sont petites bourses qui la paient. Nos clients, eux, n'achètent plus. Autant je comprends qu'on imposât le bénéfice des affaires, autant la taxe apparaît vexatoire et inutile. »

Et nous arrêtâmes la notre enquête. Elle suffit à démontrer le peu de faveur qu'a reçue la taxe de luxe dans le haut commerce parisien et l'intérêt de la proposition de M. Ch. Leboucq.

H. S.

LYAN SAISON de Mai Octobre CACHAT
Hôtels Royal, Splendide, Ermitage

L'HETMAN DE L'UKRAINE SKOROPADSKY N'EST QU'UN DICTATEUR ALLEMAND

Est-ce que l'Allemagne va traiter de la même manière toute la Russie, y compris celle de Petrograd et de Moscou ?

120 APPAREILS ENNEMIS DESCENDUS EN UN MOIS PAR NOS AVIATEURS

L'aviation américaine continue à se montrer la digne émule des aviations alliées.

Le mois d'avril n'a pas été plus heureux pour l'aviation allemande que les premiers jours de l'offensive. La fin du mois de mars avait vu, en opposition avec la ruée en avant des divisions allemandes, l'aviation d'observation et l'aviation de chasse aux croix noires se tenir prudemment sur la défensive à l'intérieur de leurs lignes. Avril a confirmé cette supériorité des escadrilles alliées. L'aviation française, pour sa part, a abattu en trente jours 63 avions ennemis et 11 drachens, et a amené la chute de 57 avions désemparés.

Nos as ont ajouté à leur tableau de nouvelles victoires : Fonck, notre champion, est passé de 33 à 36 avions abattus ; le sous-lieutenant Guérin, de 20 à 23 ; le lieutenant Chaput, de 14 à 16. Le lieutenant Hugues a descendu ses 11^e et 12^e adversaires ; le sous-lieutenant Demeudre ses 12^e et 13^e avions ennemis. Enfin, le capitaine Pinsard vient de remporter sa 19^e victoire en abattant un drachen.

L'aviation américaine, apparue depuis peu sur le champ de bataille, continue à se montrer la digne émule des aviations alliées. Le bilan de ses victoires depuis le 1^{er} avril comporte 14 avions abattus, dont 4 par le sergent Baylies et 3 par le lieutenant Baer.

Le palmarès des as américains est, à l'heure actuelle, le suivant : major Luberry, 16 avions ; sergent Baylies, 7 avions ; lieutenant Baer, 5 avions ; major Thaw, 5 avions ; caporal Biddle, 2 avions. Six pilotes ont abattu chacun un avion.

Malheureusement, les escadrilles américaines ont à déplorer la mort en combat aérien de l'un de leurs jeunes pilotes, le lieutenant Chapman. Nom glorieux et deux fois à l'honneur, car la première des victimes que donna à la France l'escadrille La Fayette fut, en 1916, le sergent Chapman, fils de l'un des plus grands littérateurs des Etats-Unis.

La paix roumaine signée

BALI, 7 mai. — On manie de Bucarest : « Le traité de paix avec la Roumanie a été signé ce matin, à 11 heures, par les plénipotentiaires de la Quadruple.

« La séance solennelle de clôture, dans laquelle les signatures ont été échangées, a eu lieu sous la présidence de M. de Kühlmann au château de Cotroceni, dans la même salle où avait été décidée l'entrée de la Roumanie en guerre.

« La paix porte le nom de Paix de Bucarest. »

Le Nicaragua déclare la guerre à l'Allemagne

SAN JUAN DEL SUR, 7 mai. — Le Nicaragua a déclaré la guerre à l'Allemagne et à ses alliés. (Havas.)

L'examen du dossier austro-hongrois

On nous communique le procès-verbal suivant :

La Commission des Affaires extérieures de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Franklin-Boutillot.

Elle a entendu M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, et MM. Jules Cambon et William Martin sur le dossier austro-hongrois.

Le ministre des Affaires étrangères a ensuite exposé à la commission l'état de la question japonaise.

La Commission se réunira demain pour arrêter ses résolutions sur les affaires austro-hongroises.

Signalons à ce sujet que la Commission paraît assez embarrassée sur la décision à prendre. Certains de ses membres penchent pour un simple « dont acte » de la communication du gouvernement, par lequel l'incident serait déclaré clos ; d'autres demandent qu'un rapport soit rédigé et soumis à la Chambre ; il en est enfin qui veulent liquider l'affaire par un procès-verbal.

PAS D'ARGENT IMPRODUCTIF

Gardons dans notre porte-monnaie de quoi payer chaque jour ou chaque semaine le boulanger, le boucher et les petits dépenses du ménage. Mais, cette réserve faîte, comprenons tous combien il est déraisonnable de conserver par devers soi du numéraire dont on n'a pas l'emploi immédiat. En transformant les billets de banque qu'on possède en bons de la Défense Nationale, ce qui peut se faire en cinq minutes au guichet de n'importe quelle banque ou bureau de poste, on s'assure un intérêt rémunérateur de 4/0 ou même de 5/0 en faisant travailler son argent pour la patrie.

Qui plus est, en échelonnant les échéances des bons que l'on achète, on arrive sans difficulté à faire rapporter toutes ses disponibilités à l'exception, par exemple, de celles nécessaires pour le mois courant.

L'Etat devient ainsi le meilleur banquier pour ces sortes d'opérations : aussi toutes les personnes averties des questions financières ont depuis longtemps pris l'habitude de se servir de ces titres à court terme.

Mais il faut que cette pratique se généralise dans l'intérêt de tout le monde. Ceux qui ont apprécié les avantages des bons de la Défense Nationale doivent éclairer leurs voisins.

LE "TIP" remplace le Beurre

À Pellerin, 82, r. Rambuteau (2^e étage).

AVENDRE 16 DOUBLES PORTES CAPITONNÉE
avec leurs ferrures, en très bon état.
Ecrire : M. Segond, 20, rue d'Enghien, Paris.

LE MAJOR GÉNÉRAL ANGLAIS SIR F. MAURICE RÉCLAME UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

LONDRES, 7 mai. — Le major-général sir F. Maurice, ex-directeur des opérations militaires britanniques, dans une lettre adressée aux journaux, dit que les déclarations faites récemment par M. Bonar Law à la Chambre des communes, et selon lesquelles l'extension du front britannique avant l'offensive allemande avait été discutée à Versailles, étaient inexacts. Sir F. Maurice ajoute :

M. Tchitcherine proteste contre la violation du traité de Brest-Litovsk

Moscou, 7 mai. — Le commissaire du peuple pour les Affaires étrangères, M.

mondes est contestée et quelles mesures le gouvernement compte prendre pour permettre à la Chambre d'examiner ces allégations.

M. Bonar Law répond que la lettre du major général sir F. Maurice soulève deux questions : la question de discipline militaire qu'implique le fait d'écrire une telle lettre et la question de la véracité des déclarations ministrielles.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

« J'étais moi-même à Versailles lorsque la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre. »

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

Sir F. Maurice conteste également la véracité des déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes, le 9 avril, dans lesquelles le Premier ministre disait que l'armée britannique en France était plus forte le 1^{er} janvier 1917, et que le régime de l'hetman Skoropadsky promet en ce moment l'assassinat de l'empereur russe.

En ce qui concerne la première question, la question fut décidée par le comité supérieur de la guerre.

BLOC-NOTES

CORPS DIPLOMATIQUE

— Le prince Amoradhat, qui représente le royaume de Siam à Londres et à Rome, frère du prince Charoon, ministre de ce même pays en France, est de passage à Paris. Un grand déjeuner a été offert, ces jours derniers, en son honneur, à la légation de Siam.

— Le président de la République vient de remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Leo Velloso, secrétaire de la légation du Brésil à Berne.

INFORMATIONS

De Madrid :

Le comte et la comtesse de Romanones ont offert, ces jours derniers, un thé, en l'honneur du corps diplomatique.

On y remarquait : S. Exc. l'ambassadeur d'Angleterre et lady Hardinge ; Mrs Willard, femme de S. Exc. l'ambassadeur des Etats-Unis ; l'ambassadeur de France et Mme J. Thierry ; S. Exc. l'ambassadeur d'Italie ; le ministre des Pays-Bas et Mme Van Royer ; le ministre de Grèce et Mme Scassi ; le ministre de Belgique, Mme et Mlle Van der Elst ; le ministre de Roumanie ; le ministre de Chine et Mme Tai ; le ministre d'Argentine ; comte et comtesse Viganotti, ainsi que de nombreuses personnalités de la société madrilène.

— Le prince et la princesse de Ligne, l'Hon. Frederick G. Curzon sont arrivés à Paris.

— Abdul Aziz, ancien sultan du Maroc, fait un séjour à Vichy.

FIANÇAILLES

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle de Pompignan avec M. René Huard, lieutenant de vaisseau.

MARIAGES

— Dans l'intimité a été bénit, en la cathédrale de Limoges, le mariage de Mlle Marguerite Demarati, fille du capitaine André Demarati, attaché à l'état-major de la 12^e région, et de Mme Nelly Delor, avec M. Touvelas La Jourdanie, attaché à la Banque de France de Périgueux.

— On vient de célébrer à Harrogate (Angleterre) le mariage de miss Alix Allen avec le lieutenant W. Hamilton, des Argyll and Sutherland Highlanders.

Miss Alix Allen est la filleule de S. M. l'impératrice de Russie, laquelle se trouvait à Harrogate lors de sa naissance et lui servit de marraine ; miss Allen reçut pour la dernière fois des nouvelles de la tsarine en 1915, la souveraine lui ayant fait parvenir, à cette époque, une broche de diamants à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

DEUILS

— Les obsèques du baron Guillaume, ancien ministre de Belgique en France, ont été célébrées à Menton, dans l'intimité. La dépouille mortelle du regretté diplomate sera transportée en Belgique après la guerre, pour être inhumée dans le caveau de la famille.

Un service officiel aura lieu, ce matin, à Sainte-Adresse.

— On annonce la mort, au champ d'honneur, du capitaine François Bénard, du 50^e d'artillerie, trois fois cité à l'ordre du jour.

Nous apprenons la mort :

De M. Louis Bresson, pasteur de l'église wallonne de Rotterdam, qui a succombé en cette ville le 9 avril, à soixante-quatorze ans ; De la baronne Mathilde Mac-Carthy, décédée à l'âge de soixante-dix ans, au couvent de San-Spirito, à Udine, sous l'occupation ennemie, en janvier dernier. Elle était la tante de notre ami et collaborateur, M. Zuccala di Marentino ;

Du vicomte de Cherisey, décédé âgé de quatre-vingt-huit ans, au château de Lavau (Puy-de-Dôme) ;

Du lieutenant-colonel de chasseurs à cheval de Montaigu, commandant en dernier lieu au 32^e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, tué glorieusement le 26 avril ; son frère, le capitaine au 7^e chasseurs Louis de Montaigu, était héroïquement tombé au début des hostilités ;

De Mlle Claire Flateau, infirmière bienveillante de la S. S. B. M., décorée de la médaille des épidémies, en vermeil, qui a succombé à l'hôpital temporaire n° 14, à Beauvais, d'une maladie contractée dans l'exercice de ses fonctions ;

De M. Charles Girard, fondateur et directeur honoraire du laboratoire municipal de la Ville de Paris, officier de la Légion d'honneur, décédé à Vichy, à quatre-vingts ans ;

De Mme Ernest Hollande, qui vient de succomber à Valenciennes. Elle était la mère et belle-mère du lieutenant-colonel et de Mme André Hollande, du sergent et de Mme Joseph Hollande, du lieutenant Paul Hollande, de M. et Mme Paul Claeysens ;

De Mme Pierre Morgand, femme du maire du Havre, qui s'était consacrée depuis la guerre, avec un grand dévouement, aux blessés et aux œuvres de guerre. Tombée dans un escalier, elle s'est fracturé le crâne et a succombé peu après, âgée de cinquante-deux ans ;

Du comte de Blangy, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en son château de Juvigny, près de Tilly-sur-Seulles, dans le Calvados.

BIENFAISANCE

— Le Secours franco-américain pour la France dévastée désire grouper des cultivateurs ayant des animaux (réfugiés de Bouchoir, Rouvroy et Goyencourt) en une coopérative dans l'intérieur de la France.

— Prière d'envoyer le nom et l'adresse, 82, avenue des Champs-Elysées.

FERNET-BRANCA
SÉCIALITÉ DE
FRATELLI-BRANCA-MILAN
Amer tonique, apéritif, digestif
LA MEILLEURE LIQUEUR HYGIÉNIQUE
se prend avec de l'eau, du café,
sirup, sirop, etc.
Agence à Paris: 31, r. ETIENNE-MARCEL

Et surtout, Madame, ne sortez pas sans avoir mis un peu de

Poudre de riz de Luzy
qui protège la peau

J viens de savourer dans les gazettes la description des nouveaux tanks allemands par un correspondant de guerre britannique. C'est une lecture bien reconfortante. Je la recommande tout particulièrement aux pessimistes qui redoutent la puissance industrielle de nos ennemis. Ces chars d'assaut sont absolument ridicules. La Tarasque de carton-pâte de Tartarin est bien autrement redoutable.

D'abord, ils sont trop lourds. Et puis, ils sont trop lents. Enfin, ils se débloquent tout de suite, car leurs moteurs s'échauffent trop rapidement. Leur cuirasse défensive est trop mince : une balle la traverse sans difficulté. Leur tourelle est trop haute. Songez que ces tanks ne peuvent même pas prendre le train, lorsqu'ils sont en retard, pour rejoindre leur poste, car ils ne passent pas sous les ponts !...

Le poste d'observation y est aménagé avec tant de bonheur que l'observateur ne peut rien observer, la machine lui masquant le terrain de combat ! Le monstre est donc aveugle en même temps que paralytique. Il possède quelques mitrailleuses et un petit canon, mais les « sabords sont dangereusement trop grands » !

Mauvais pour les artillers !

D'ailleurs, ceux-ci ne sont guère redoutables. L'équipage, qui se compose de dix-huit hommes et un officier, ne peut trouver place dans les flancs étroits de l'appareil que grâce à une compression énergique. Ces messieurs y trouvent serrés, nous dit-on, « comme des harengs dans une caisse » ! Ils ne pourront pas faire un mouvement ! Bravo ! Il n'y aura plus qu'à attacher une solide corde à ces barils à roulettes et à les amener dans nos lignes avec tout leur contenu. Car dix-neuf harengs encaqués n'ont jamais opposé de résistance efficace à ceux qui ont prétendu s'en rendre maîtres.

Un seul détail m'a contristé. Le narrateur en conclut que ces absurdes machines, qui n'ont rien de commun avec les chars d'assaut britanniques, rappellent surtout les tanks français !... Hé, là ! Qu'est-ce à dire ? Voilà qui gâte tout mon plaisir !...

Mais non ! Ne nous frappons pas. Nos amis sont d'incorrigibles pince-sans-rire. Gageons que cet humoriste n'a voulu que se détruire un instant aux dépens des lecteurs trop crédules. Et, en barrant son tank de harengs casqués, ce joyeux conteur pensait surtout à nos crânes !...

EMILE.

En Alsace

A Saint-Amarin, en Alsace, le tribunal militaire civil, qui avait cessé de fonctionner depuis 1870, a recommencé à siéger.

A cette inauguration, on remarqua de vieux villageois qui avaient assisté, quarante-huit ans auparavant, aux audiences en langue française et qui étaient entrés tout exprès pour se remémorer leur jeunesse. On devine leur émotion.

Dernièrement aussi, dans une bourgade des environs de Thann, un instituteur français mobilisé vint pour la première fois faire la classe en français dans la même école où, en 1870, son propre père avait pour la dernière fois donné en français son enseignement aux petits écoliers du pays.

L'Alsace en partie reconquise est aujourd'hui comme une Belle au Bois Dormant, qui se réveille après un long cauchemar et qui retrouve avec émerveillement ses habitudes perdues depuis près d'un demi-siècle.

M. Silvain

A la Comédie-Française on fêta hier soir le doyen M. Silvain. Il y a quarante ans qu'il entra dans la Maison de Molière. A l'occasion de cet anniversaire, il joua le rôle de Mithridate et s'y fit épouvantablement applaudir.

M. Silvain est un des plus dévots interprètes du théâtre classique. C'est un des rares acteurs qui composent un personnage avec ampleur, qui donnent du style à leurs créations, qui récitent comme il sied la poésie et n'avilissent point la langue des dieux.

Sa piété pour les chefs-d'œuvre, il l'a témoignée en traduisant lui-même, avec l'exception helléniste M. Jaubert, plusieurs des

plus belles tragédies d'Euripide. On se souvient du triomphe que remporta récemment Andromaque sur la scène du Théâtre-Français.

A la renommée du doyen est associée celle de sa femme, la pathétique Mme Louise Silvain.

Dernièrement M. Silvain était à Arles et contemplait avec son ami M. Jaubert les ruines pensives du théâtre romain. Au centre, deux hautes colonnes de marbre blanc sont restées debout.

— Regardez, mon cher Jaubert, dit en les montrant le doyen de la Comédie-Française. Ces deux colonnes sont un symbole de couple que nous formons, ma femme et moi. L'une est plus forte et plus élevée. L'autre est plus fine et plus gracieuse. Enracinées comme ces fûts de marbre dans le sol de la tradition, nous rendons tous deux un fervent témoignage à la grandeur de l'art tragique.

TAXES

En sabots, pantalon de treillis, bourgeois de toile, la barbe hirsute et les cheveux flottants, M. Trouille, député, monta à la tribune et s'exprima en ces termes :

— Nous perdons un temps précieux à discuter sur ce qui est ou n'est pas objet de luxe ; vous m'avez nommé membre de la commission de classement : en quelques mots, je vais vous donner mon programme :

— "Est objet de luxe tout objet qui n'est pas indispensable. Je connais un restaurant où on mange pour 1 fr. 35 : à partir de 1 fr. 40, taxe ! Pour 3 francs, un friperie de mes amis vend un vêtement complet : à partir de 34 francs, taxe ! En métro, les secondes vous conduisent d'un point à un autre aussi vite que les premières : les premières seront taxées. En chemin de fer, je voyage gratuitement en première classe : les secondes et les troisièmes seront taxées. Élargissant les mesures en raison du chiffre élevé qu'atteint le montant de leurs cotisations en retard. Certains doivent, en effet, environ 4.000 francs à la caisse du parti. On sait que ce dernier impose aux députés une cotisation annuelle de 3.000 francs, en retour de laquelle il fait les frais de leur élection.

— Et la liberté ? demanda un député du Centre.

— La liberté n'est pas la licence ! jeta M. Trouille. Tous les citoyens doivent être égaux devant la loi.

— Et devant la syntaxe ? insista l'interropeur obstiné.

— Devant ce que vous dites comme devant le reste ! répondit l'honoré M. Trouille, sans s'émouvoir.

— Alors, je demande qu'on frappe d'une taxe les articles où vous vous obstinez à écrire, contrairement à toute règle : "Rop pelez-vous de..."

— Monsieur de Bobéchon, vous êtes un délateur ! hurla M. Trouille.

— Quel mal y a-t-il à écrire "Rappelez-vous de..." ? demanda M. le député Poufre à son voisin M. Tranche.

— Je ne sais pas.

— Parce que, moi, j'écris ça constamment...

— Mais oui, mais oui, nous l'écrivons tous ; ce sont les querelles de Byzance.

— Poufre haussa les épaules :

— Je vous demande un peu ce que l'expédition de Salonique vient faire là-dedans.

— MAURICE LEVEL.

— Monsieur de Bobéchon, vous êtes un délateur ! hurla M. Trouille.

— Quel mal y a-t-il à écrire "Rappelez-vous de..." ? demanda M. le député Poufre à son voisin M. Tranche.

— Je ne sais pas.

— Parce que, moi, j'écris ça constamment...

— Mais oui, mais oui, nous l'écrivons tous ; ce sont les querelles de Byzance.

— Poufre haussa les épaules :

— Je vous demande un peu ce que l'expédition de Salonique vient faire là-dedans.

— MAURICE LEVEL.

— Monsieur de Bobéchon, vous êtes un délateur ! hurla M. Trouille.

— Quel mal y a-t-il à écrire "Rappelez-vous de..." ? demanda M. le député Poufre à son voisin M. Tranche.

— Je ne sais pas.

— Parce que, moi, j'écris ça constamment...

— Mais oui, mais oui, nous l'écrivons tous ; ce sont les querelles de Byzance.

— Poufre haussa les épaules :

— Je vous demande un peu ce que l'expédition de Salonique vient faire là-dedans.

— MAURICE LEVEL.

— Monsieur de Bobéchon, vous êtes un délateur ! hurla M. Trouille.

— Quel mal y a-t-il à écrire "Rappelez-vous de..." ? demanda M. le député Poufre à son voisin M. Tranche.

— Je ne sais pas.

— Parce que, moi, j'écris ça constamment...

— Mais oui, mais oui, nous l'écrivons tous ; ce sont les querelles de Byzance.

— Poufre haussa les épaules :

— Je vous demande un peu ce que l'expédition de Salonique vient faire là-dedans.

— MAURICE LEVEL.

— Monsieur de Bobéchon, vous êtes un délateur ! hurla M. Trouille.

— Quel mal y a-t-il à écrire "Rappelez-vous de..." ? demanda M. le député Poufre à son voisin M. Tranche.

— Je ne sais pas.

— Parce que, moi, j'écris ça constamment...

— Mais oui, mais oui, nous l'écrivons tous ; ce sont les querelles de Byzance.

— Poufre haussa les épaules :

— Je vous demande un peu ce que l'expédition de Salonique vient faire là-dedans.

— MAURICE LEVEL.

— Monsieur de Bobéchon, vous êtes un délateur ! hurla M. Trouille.

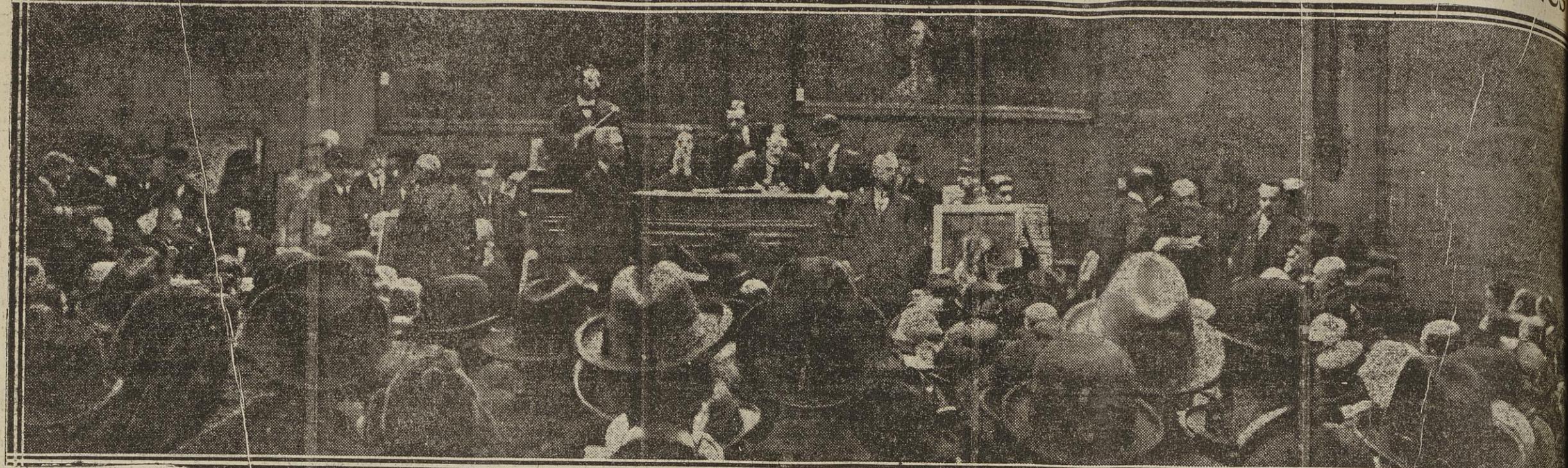
— Quel mal y a-t-il à écrire "Rappelez-vous de..." ? demanda M. le député Poufre à son voisin M. Tranche.

Chez **MERCIER FRÈRES**
TOUJOURS 100, faubourg Saint-Antoine, PARIS
les plus élégants mobiliers ANTIQUITÉS

EXCELSIOR

Chez **MERCIER FRÈRES**
TOUJOURS 100, faubourg Saint-Antoine, PARIS
les plus élégants mobiliers ANTIQUITÉS

LA DEUXIÈME VACATION DE LA VENTE DEGAS A DONNÉ HIER 1.870.000 FRANCS



A LA GALERIE GEORGES PETIT. LA DEUXIÈME VACATION DE LA VENTE DEGAS : ON MET UN « NUD » AUX ENCHÈRES

La vente Degas fait le maximum. Tous les amateurs d'art s'étaient donné rendez-vous hier à la Galerie Georges Petit, où l'on dispersait les œuvres du maître. Une toile de 0m 81 de haut, sur 0m 65 de large : « Deux jeunes femmes en toilette de ville répétant

un duo », a atteint 100.000 francs. Un autre tableau a atteint 75.000 francs. La première journée de la vente avait donné un total de 1.796.700 francs. La recette des deux premières vacations est donc de 3.666.700 francs : un peu plus le second jour que le premier.

PETITES ANNONCES

Réception des ordres au guichet et par correspondance
11, boulevard des Italiens (2^e)

DEMANDES D'EMPLOI 1 fr. la ligne.
Chauffayt lim. Renault av. remorq. offre voyag. C transports. Poincet, Nogent-s.-M. (S.). Tel. 62.
CHIRURGEN-DENTISTE F.M.P. blessé, mais libre, demande à utiliser son diplôme. Ecrire NOËL, 31, boulevard de la Chapelle, Paris.

Commerce démontable, 36 ans, demande gérance C dépôt ou représent., pour fournir petite caution Detoitine, 93, faubourg Saint-Martin, Paris.

On demande écritures à faire chez soi ou employé C auprès d'un malade. — Mme Massart, 18, rue Scheffer (16^e).

GENS DE MAISON 1 fr. la ligne.
Quinzième demande place ou extra. Références. Ecrire L. B., 3, place de la Mairie, Saint-Mandé.

OFFRES D'EMPLOI 1 fr. 50 la ligne.
O demand. au Kingraphie élèves opérateurs p. cimémas, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 8 h., 1^{re} étage.

L'Artiste Photo, 17, av. Trudaine demande dames et messieurs p. répres. facile. Belle situation.

Gérance fac. Paris et provinces à prendre de suite. G avec 2 à 3 m. Balotaud, 1, pl. République.

O demande bon contremaître confitier, 41, rue Godefroy-Cavaignac, Paris.

A SAUVEGARDE DE L'EPARGNE, agence de renseignements financiers (2 fr. le renseignement), dem. un représentant, belle situation d'avenir. Ecrire à M. Commaille, 15, r. des Granges, à Melun (S.-et-M.).

O demand. artistes et débutants disting. p. cinéma. Agence Lysior, 17, rue La Rochefoucauld, 3 à 5.

Si vous voulez faire du cinéma, s'adresser Film S. Aura, 145, avenue de Villiers.

Pour créer chez soi affaires par correspondance, Ecrire à E. Gabriel, Service 3, Evreux (Eure).

O demand. dans pension fam. une bonne à tout faire, sérieuse, sachant coudre. Références exigées.

SUCCESSIONS, TESTAMENTS 2 fr. 50 la ligne.
Avocat spécialiste, 4, square Manbeuge, Paris.

LECONS 1 fr. 50 la ligne.
PEINTURE A LA PLUME en relief, traité pratique, explications, modèles. — Lépine, rue Certain, à Viroflay (Seine-et-Oise).

Baccalaureat, Prép. comp. Leçons part. math., lat., gr. sc. Prix 10 mod. Se rend dom. Paris ou banlieue. Leçons par correspondance. Hautes écoles. Prof. 52, rue Corot, Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

ANGLAIS indisp. apr. guerre. Profitez de v. loisirs. A en prenant leçons partic. par corresp. Prix 10 mod. Prép. p. commerce et exam. Méth. rap. Exc. ref. Ecr. M. Rolmer, p. dipl. à R. Lamande, Paris (17^e).

Miss Nelly Hunter, 4, boulevard Saint-Martin, donne leçons anglais, traduct. correct., cours par correspondance depuis 0 fr. 75 la leçon. Se déplacerait.

COURS, INSTITUTIONS 2 fr. 50 la ligne.
Leçons pratiques de Sci. Dactylo. Comptabilité, Commerce, Langues, etc. Leçons sur place, le jour ou le soir, et par correspondance. Ecole PIGIER, 53, rue de Rivoli, boulevard Poissonnière, 19, et rue de Rennes, 147.

POUR DEVENIR PARTANT PIANISTE COURS SINAT DE PIANO par correspondance, donne son splend. merveil. qual. de style, lect. à vue, sûreté de jeu, fait tout comprendre.

COURS SINAT D'HARMONIE pour composer, improviser, indisp. à tous musicien. Demandez très intéressant programme gratuit et franc. L. R. SINAT, 6, carrefour Odéon, Paris.

APPARTEMENTS MEUBLÉS 1 fr. 50 la ligne.
L'appart. a-t. 6 m. m. b. m. 150 J. 6-10, 2 cité Rougemont.

A pp. m. s. r., 2 ch., 4 lits, sal. à mang., gde cuis., gaz part., 250 fr. p. mois, 39, r. de Petits-Champs.

A louer près porte Saint-Denis jolie chambre très bien meublée sur rue, 1^{re} étage, caves stères. Mme Lacroix, 6, rue Mazagran. English spoken. 2 chamb., cuis. meubl. 1^{re} étage, 20, rue du Louvre.

Prix l'avenue du Bois, superbes appartements ad. mirablement meublés, confort moderne; prix modérés. — S'adresser 19, rue Marbeau, et rue de la Pompe, 426.

Jol. chamb. meubl. à louer ch. dame s. ép. p. garde. Syntis, 40 bis, r. Herran (16^e), de 10 h. à midi.

D's maison bourg., belle chamb. meubl. s. r. indép. D'élect., confort mod., 2^{me} étage, 11, rue de Berne.

Chamb. meubl. dans appart. mod., visible 2 à 5 h. Warner, 115, rue de Rome, entreis. 60 francs jolie chamb. meublée, 82, rue Legendre.

PENSIONS DE FAMILLE 1 fr. 50 la ligne.
Famille prend pensionnaires ; hon. air. Prix modér. Vernet, Moulin, par Veyre (Puy-de-Dôme).

A REACHON. — VILLA NAVARRA. Cuisine réputée.

VILLE D'AVRAY 65, rue Corot. Pension famille conf., à l'abri.

Pens. de famille, 40, rue République, Saint-Mandé. Prix mod. Conf. mod. Cuis. soig. Tel. 21. Sal. élect.

Particulier ayant belle propriété 60 kilom. Paris, ligne de Normandie, prendrait pensionnaires ; gd confort. Ecrire : Morand, 42, rue d'Aguesseau.

LUXEMBOURG, 134, rue d'Assas. Chambres depuis 35 fr. Pension, 7 fr. par jour ; repas, 2 fr. 50. Cuisine soignée. Salon, piano, électrique.

HOTELS Paris
HOTEL CRILLON, PLACE DE LA CONCORDE.

HOTEL MIRABEAU, 8, rue de la Paix (Opéra). Restaurant très recherché.

HOTEL ROBLIN, 6, rue Charneau-Lagarde (Madeleine). — Ouvert en 1916.

HOTEL ANQUETIL, SAINT-FELIX (Haute-Savoie). Sécurité absolue. 8 francs par jour.

LOCATIONS 1 fr. 50 la ligne.

A louer à l'année, avec ou sans bail, beau grand local très clair, 18 mètres de long, 8 mètres de haut et 8 de hauteur, avec vastes dépendances en sous-sols. Entrée directe et particulière sur rue. Le tout situé dans le centre, à la porte même d'une station de métro. S'adresser à M. W. Huguet, 90, avenue des Champs-Elysées, tous les jours, de 10 h. à 6 h. Téléph. Wagner 28-64.

Désire louer petit pied-à-terre environ de Paris, près rivière ou étang poissonneux. — P. D., 14, rue des Petits-Hôtels (10^e arr.).

OFFRES D'EMPLOI 1 fr. 50 la ligne.

O demand. au Kingraphie élèves opérateurs p. cimémas, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 8 h., 1^{re} étage.

L'Artiste Photo, 17, av. Trudaine demande dames et messieurs p. répres. facile. Belle situation.

Gérance fac. Paris et provinces à prendre de suite. G avec 2 à 3 m. Balotaud, 1, pl. République.

O demande bon contremaître confitier, 41, rue Godefroy-Cavaignac, Paris.

A SAUVEGARDE DE L'EPARGNE, agence de renseignements financiers (2 fr. le renseignement), dem. un représentant, belle situation d'avenir. Ecrire à M. Commaille, 15, r. des Granges, à Melun (S.-et-M.).

O demand. artistes et débutants disting. p. cinéma. Agence Lysior, 17, rue La Rochefoucauld, 3 à 5.

Si vous voulez faire du cinéma, s'adresser Film S. Aura, 145, avenue de Villiers.

Pour créer chez soi affaires par correspondance, Ecrire à E. Gabriel, Service 3, Evreux (Eure).

O demande dans pension fam. une bonne à tout faire, sérieuse, sachant coudre. Références exigées.

SUCCESSIONS, TESTAMENTS 2 fr. 50 la ligne.
Avocat spécialiste, 4, square Manbeuge, Paris.

LECONS 1 fr. 50 la ligne.
PEINTURE A LA PLUME en relief, traité pratique, explications, modèles. — Lépine, rue Certain, à Viroflay (Seine-et-Oise).

BACCALAUREAT, 25, rue des Sycamores, Paris (16^e).

Occasion. Appartement meublé, confort moderne, salle de bain, etc., 10 bis, rue Trétyakov.

A louer 6 kil. Auriel hab. meubl., rav. facile, sit. mer. rivière. Ecr. Allard, 5, r. Foy, Bordeaux.

ELEGANCE, 28, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 5, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 10, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 12, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 14, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 16, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 18, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 20, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 22, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 24, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 26, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 28, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 30, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 32, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 34, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 36, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 38, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 40, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 42, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 44, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 46, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 48, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 50, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 52, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 54, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 56, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 58, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 60, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 62, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 64, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 66, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 68, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 70, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 72, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 74, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 76, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 78, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 80, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 82, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 84, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 86, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.

GRANBY, 88, rue de la Paix (Opéra). — Ouvert en 1916.